

1. *Débitrice*: **Ebénisterie Müller SA en liquidation**,
chemin de Praz-Roussy 4, 1000 **Lausanne**
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois jusqu'au
03.10.2003
3. *Commissaire*: Jean-Claude Chaignat, Breveté Préposé OPF
Vaud, Case Postale 50, 1055 Froideville.
4. *Remarques*: Date de l'octroi du sursis: 3 avril 2003.
Délai pour la production des créances et autres droits: 27
mai 2003, sous peine de se voir exclus des délibérations re-
latives au concordat (art. 300 LP).
Dépôt des pièces: dès le 31 juillet 2003, au bureau du com-
missaires (sur rendez-vous, tél 079 2143980) à Froideville.
Assemblée des créanciers: vendredi 22 août 2003, à 11 h.,
dans une des salles d'audience du Tribunal d'arrondisse-
ment de Lausanne, Palais de Justice de Montbenon, Lau-
sanne.
Le commissaire ne donne aucune garantie quelconque
pour le paiement des dettes contractées par la société durant
le sursis concordataire.

J.-C. Chaignat
1055 Froideville

(00977124)